Organisation mondiale de la Santé

SOIXANTE-SEIZIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ **WHA76(23)**
Point 16.3 de l'ordre du jour **30 mai 2023**

Déterminants sociaux de la santé

La Soixante-Seizième Assemblée mondiale de la Santé, ayant examiné le rapport consolidé du Directeur général et son addendum sur les déterminants sociaux de la santé,[1]

A décidé :

1) de prendre note du cadre opérationnel pour surveiller les déterminants sociaux de l'équité en santé ;

2) de prier le Directeur général de soumettre le rapport actualisé concernant les déterminants sociaux de la santé, leur impact sur la santé et l'équité en matière de santé, ainsi que les progrès de l'action menée pour les influencer, et les recommandations pour les mesures à venir, à la Soixante-Dix-Septième Assemblée mondiale de la Santé en 2024, par l'intermédiaire du Conseil exécutif à sa cent cinquante-quatrième session.

Neuvième séance plénière, 30 mai 2023
A76/VR/9

= = =

[1] Documents A76/7 Rev.1 et A76/7 Rev.1 Add.1.